



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE COMITÉ RÉUNION TÉLÉPHONIQUE DU 15/02/2021

Tous les membres du comité sont présents.

La réunion débute à 19h

I. **Charte Elevage**

La charte est validée après ajout de la mention « lu et approuvé, et signature du postulant ». Elle sera envoyée à la S.C.C pour approbation

II. **Compte Rendu du 12 Janvier 2021**

Compte rendu validé

III. **Cahier des charges NE et modifications annexes RE**

Après modification, en cours de réunion, des contraintes concernant la date de l'Assemblée Générale, le cahier des charges est validé à l'unanimité.

IV. **MOOK 2020 et Coordination Revue 2021.**

Une dernière relecture du MOOK 2020 doit être réalisée par plusieurs membres du comité avant impression.

Il est décidé qu'il sera également envoyé aux membres d'honneur du CAT, aux différents juges teckels et aux Présidents de club de la WUT

Sébastien JACOPS précise qu'il faudra prévoir une réunion de travail avec Coralie BARTE afin d'initialiser la réalisation de la prochaine revue qu'elle devra coordonner.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

V. Le Livret Teckel

Toutes les commissions travaillent de concert, coordonnées par Marie TILLIARD, pour finaliser le livret qui devrait sortir avant la Nationale d'Élevage 2021.

La partie toilette est en cours de rédaction par les commissions expositions et délégués.

Stéphanie MELZER déplore le manque de substance pour les newsletters.

VI. Examen des yeux, locus merle et tests génétiques

Le Docteur CHAUDIEU nous honore de sa présence et nous apporte des informations capitales concernant :

1. l'APR

Il met en avant que le test génétique cord1-PRA ou crd4 est un test de prédisposition ne permettant pas de diagnostiquer toutes les formes d'APR.

Il rappelle que seul l'examen clinique réalisé périodiquement et régulièrement certifie qu'un chien est indemne ou atteint au jour de l'examen. Ce dernier devrait être fait annuellement durant la carrière de reproduction ou avant accouplement, même s'il ne permet pas d'assurer que ce chien ne sera pas atteint d'APR ultérieurement

Il s'agira de considérer cet examen ophtalmologique comme un examen de diagnostic pour toutes les pathologies ophtalmologiques pouvant atteindre le teckel et pas seulement l'APR.

Le comité demande au Docteur CHAUDIEU, des données statistiques sur ces différentes affections oculaires afin de réorganiser, ultérieurement, une véritable réflexion sur ce sujet.

Les membres du comité entendent valoriser ce diagnostic et réfléchissent sur les moyens à mettre en place (examen exigé à la confirmation, examen obligatoire avant reproduction...)

2. Le locus merle

Le . Docteur CHAUDIEU confirme la fiabilité du test génétique pour le locus merle.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

VII. Obligations et interdictions des acteurs lors des épreuves d'utilisation

Marie Hélène DEJEAN nous fait une première lecture de ce document, apporte les corrections proposées par les autres membres du comité et propose de le soumettre à validation du comité après mise en page avec la commission communication.

VIII. Mode de consultation des règlements d'utilisation

Avant le lancement des épreuves 2021, les délégués recevront un mail avec les règlements des épreuves de travail en pièces jointes. Ce mail explicatif les invitera, entre autre, à fournir à chaque concurrent :

- le règlement de l'épreuve concernée
- l'introduction dans laquelle sont rappelées les règles et obligations encadrant les épreuves et tests auxquelles sont soumis les différents acteurs de ces manifestations : délégués, organisateurs, aides, juges et concurrents .

Les délégués devront impérativement transmettre ces deux documents à toute personne organisant des manifestations dans leur délégation.

Tout au long de l'année, ils devront également fournir ces règlements, toujours assortis du chapitre Introduction, aux adhérents en faisant la demande.



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Fin de réunion à 22 h30 .

Le Secrétaire général, Jacques TEDESCO

Le Président, Sébastien Jacops

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com Toutes vos correspondances sont à adresser
à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU